







Appel à manifestation d'intérêt

Novembre 2022

Identification de 6 territoires d'expérimentation du projet LIFE_LETsGO4Climate

LIFE_LETsGO4Climate LIFE20 GIC/FR/001820



The LIFE_LETsGO4Climate project has received funding from the LIFE Programme of the European Union

Le projet LIFE_LETsGO4Climate est co-financé par le Programme LIFE de l'Union Européenne

1. Préambule - LIFE_LETsGO4Climate : Définition

Contexte et contenu détaillé du projet

En 2020, le Conseil régional du Centre-Val de Loire a élaboré, en coopération avec 11 structures partenaires, un projet intitulé LIFE_LETsGO4Climate portant sur la transition énergétique des territoires. S'inscrivant dans le cadre du programme de financement européen LIFE, ce projet est mis en œuvre depuis septembre 2021.

L'objectif général est de mettre en œuvre de nouveaux modes de gouvernance pour une transition énergétique partagée à l'échelle des territoires, associant collectivités locales, citoyens, associations et acteurs socio-économiques. Le cœur de la démarche consiste à faire émerger des collectifs citoyens porteurs de projets de sobriété énergétique ou de développement d'énergie renouvelable, notamment sous la forme de « communautés d'énergie ».

Le partenariat

Le Conseil régional du Centre-Val de Loire est à l'origine du projet et en assure la coordination générale. Ce projet repose sur un partenariat fort entre 12 entités :

- L'ADEME, Agence de la Transition Écologique, qui fournira une expertise reconnue sur les thématiques énergie et climat, et pilotera plusieurs actions;
- Énergie Partagée, qui représente le réseau français d'énergie citoyenne, et pilotera plusieurs actions ;
- ENEDIS, principal gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, avec une forte part d'électricité d'origine renouvelable ;
- GRDF (Gaz Réseau Distribution France), principal gestionnaire de réseau de distribution de gaz en France, qui accompagne les projets de gaz renouvelable des territoires;
- REScoop.eu, la fédération Européenne des coopératives citoyennes d'énergie renouvelable, qui apportera son expérience dans les projets citoyens,
- Les six territoires du premier lot d'expérimentation, qui sont :

La Communauté d'Agglomération de Blois Agglopolys (41);

La Communauté d'Agglomération Bourges Plus (18);

La Communauté de Communes Loches Sud Touraine (37);

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays Loire Beauce (45)

Le PETR Gâtinais montargois (45)

La métropole de Tours, Tours Métropole Val de Loire (37).

























2. Les actions mises en œuvre dans le cadre du projet LIFE LETsGO4Climate

Le projet LIFE LETsGO4Climate est le fruit d'une collaboration étroite entre :

- Une équipe projet à l'échelle régionale, avec des chargés de mission dédiés issus de la Région, de l'ADEME et d'Energie Partagée Association.
- Des chargés de mission à l'échelle des territoires. Le projet vise l'engagement de 18 territoires : c'est trois « lots » de 6 territoires qui doivent s'engager successivement. Cet appel à manifestation d'intérêt doit permettre de retenir 6 territoires lauréats qui constitueront le dernier « lot ». Sur chacun de ces territoires, il est nécessaire d'identifier un chargé de mission référent sur le projet. Cette personne sera désignée dans la suite du document comme « chargé de mission territoire ».

Durant quatre ans, de nombreuses actions sont déployées dans le cadre du projet européen LIFE_LETsGO4Climate. Elles se regroupent en quatre grands axes d'actions. Le premier axe concerne tout particulièrement les territoires.

AXE 1: Des actions menées dans les territoires

Le diagnostic : que raconte votre territoire ?

La première étape du projet LIFE_LETsGO4Climate consiste à réaliser des diagnostics territoriaux. L'objectif est de disposer d'un panorama initial du système énergétique, de bien comprendre le contexte (politique, économique, social, démographique...), de recenser les acteurs de la transition au sein du territoire et les dynamiques à l'œuvre afin d'initier le récit de transition énergétique.

Dans le cadre du projet, chaque territoire aura sa « fiche d'identité » : son profil « énergieclimat » et sa cartographie des acteurs (parties prenantes de la transition énergétique). Cette cartographie nous servira pour le recrutement des participants aux prochaines actions.

Enfin, le diagnostic constituera une base utilisable pour l'évaluation du projet et permettra de suivre l'évolution des actions de transition énergétique et leurs effets, dont la production d'énergie renouvelable sur les territoires.

Pour la réalisation des diagnostics, nous ferons appel à l'équipe projet à la Région et à l'ADEME

mais aussi aux chargés de mission des territoires¹.

Il y aura un travail de mise en commun des documents et de vos connaissances avec l'équipe projet afin qu'elle puisse dessiner un portrait fidèle de votre territoire. ENEDIS et GRDF viendront compléter les données quantitatives énergétiques. Nous vous demanderons une validation de la fiche finalisée.

Cette base étant faite, il faut s'armer...de connaissances!

Recruter et former à la transition énergétique!

Sur chaque territoire, s'organiseront des formations aux enjeux de la transition énergétique et aux démarches de « co-construction » ; elles sont à destination de différents acteurs locaux. Cette action se compose de deux modules, répondant chacun à un objectif particulier.

Pour le module 1 :

Cible : 40 acteurs du territoire (élus et agents des communes, parties prenantes du territoire sur les sujets d'écologie et de participation citoyenne, ...).

Objectif: former aux enjeux énergie-climat, à la transition et au système énergétique afin qu'ils partagent un socle de connaissances commun.

Modalités: une journée de formation est prévue sur chacun des territoires. La matinée présentera les enjeux de la transition énergétique pour les débutants, non-initiés et curieux ! L'après-midi sera consacré à l'approfondissement technique avec des interventions de différents partenaires : GRDF, ENEDIS, ADEME et ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATON.

Pour le module 2 :

Cible : 24 acteurs des 6 territoires, soit 4 personnes par territoire (chargés de mission, élus et partenaires souhaitant s'investir dans l'animation du projet).

Objectif: accompagner leur montée en compétence pour la conception et l'animation de démarches de co-construction et de collaboration en intelligence collective. Ils pourront par la suite se porter volontaire pour co-animer les ateliers citoyens avec l'équipe projet.

Modalités: deux sessions de trois jours (2 jours consécutifs + 1 jour, un mois plus tard) seront réalisées par un prestataire spécialisé en intelligence collective.

Les chargés de mission territoire devront réserver des salles pour les formations qui se tiendront sur leur territoire et recruter, grâce au recensement des acteurs réalisé dans le diagnostic et à leur connaissance du territoire, les personnes qui pourraient être sensibles et devenir parties prenantes du projet. Les cibles à privilégier sont des agents des collectivités locales non-experts sur la transition énergétique.

Mener une « démarche d'appropriation citoyenne de la transition énergétique ».

Agir! C'est le maître-mot de cette action qui vise à mettre des citoyens en situation de créer des actions et des projets transition énergétique (production d'énergie renouvelable ou sobriété énergétique), via des ateliers participatifs.

¹ Dans le cadre du projet LIFE_LETsGO4Climate, le chargé de mission territoire représente la personne (le ou la chargé e de mission) identifié et référente sur le projet pour son territoire.

L'action d'appropriation citoyenne de la transition énergétique se décompose en deux temps. Le premier consiste à « recruter » pour chaque territoire un panel représentatif et varié de 100 habitants volontaires. Le recrutement se fera avec l'appui d'une campagne de communication et d'un événement grand public, « les avant-premières », qui auront lieu dans chaque territoire. Les territoires pourront compléter le dispositif de recrutement en fonction du contexte local, y compris par le recours au tirage au sort.

Dans un second temps, les 100 citoyens volontaires seront conviés à un cycle de 4 ateliers, à raison d'un atelier en soirée (sauf le troisième qui aura lieu un samedi matin) par mois. Ces ateliers doivent permettre de leur apporter des connaissances sur la transition énergétique, mais surtout de les amener à réfléchir et à échanger sur des actions et projets de transition qu'ils pourraient mettre en œuvre collectivement. Durant l'ensemble du cycle d'ateliers, deux volets sont toujours explorés : la production d'énergie renouvelable et la sobriété énergétique. Des exemples d'initiatives existantes seront présentées aux participants : projets d'énergie renouvelable portés par des collectifs citoyens, ou projets contribuant à réduire la consommation énergétique (ressourceries, associations de covoiturage ou de promotion du vélo, jardins partagés, espaces de mutualisation...).

À l'issue de ces ateliers, les participants auront identifié des premiers projets potentiels et leurs besoins en accompagnement à venir.

Les chargés de mission territoire participeront au « recrutement » des participants, notamment en relayant la campagne de communication et à l'organisation logistiques des ateliers. Ils viendront en appui de l'équipe projet Région / ADEME / Energie partagée pour l'animation des 4 ateliers.

Consommer mieux, c'est bien! Mais consommer moins c'est encore mieux : la sobriété.

Le projet LIFE_LETsGO4Climate vise à faire émerger des dynamiques territoriales transversales porteuses notamment de projets d'énergie renouvelable ou de sobriété. Il est donc important de développer une culture de la sobriété pour inscrire les territoires dans les trajectoires de transition énergétique attendues. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des approches sensibles (médiation culturelle, dimension psychologique du changement, ...), qui permettent de faciliter l'engagement des individus de façon volontaire et durable. Cette action se concrétise par la mise en œuvre de différentes méthodes de sensibilisation à un mode de vie plus sobre : l'avant-première, les conversations carbone et les défis citoyens.

« L'avant-première » est un spectacle de théâtre portant sur le changement climatique. La compagnie de théâtre « Spectabilis » assurera dans chacun des territoires lauréats une représentation de sa pièce « le Cabaret des métamorphoses ».

Cet évènement, gratuit et ouvert à tous, a pour objectif de faire connaître, mobiliser et recruter les futurs participants aux ateliers et aux conversations carbone... Il permet aussi d'interpeller par le sensible le spectateur aux enjeux liés à la transition énergétique. Les chargés de mission territoire sont chargés de mettre à disposition une salle pour assurer la tenue de l'événement.

Les conversations carbone constituent une méthode complète d'accompagnement vers un

mode de vie bas carbone. Les participants explorent les thématiques quotidiennes ayant un impact fort sur le climat : réchauffement climatique ; énergie ; mobilité (transports quotidiens et voyages) ; alimentation et eau ; consommation et déchets ; création des plans d'actions et engagements individuels. Chacun prend appui sur le collectif pour trouver en soi les leviers qui lui permettront d'agir sereinement et durablement. Le principe repose sur l'alliance des aspects techniques et humains du changement.

Les élus et chargés de mission territoire pourront découvrir cette méthode lors de deux journées prévues dans la démarche : une journée d'intégration entre territoires lauréats et une journée spécifique dédiée aux conversations carbone (la « journée d'immersion »). Ces sessions leur permettront d'acquérir les outils nécessaires pour identifier ensuite des « facilitateurs » (personnes qui animent des conversations carbone). Les chargés de mission et les élus territoire auront pour objectif de trouver 8 à 10 personnes volontaires pour assister à une session de formation de trois jours à la méthode, afin de devenir facilitateurs. Cette formation est assurée par un prestataire, l'association « Carbone & Sens ».

Une fois formés, les facilitateurs animeront par binôme des cycles de conversations carbone sur leur territoire.

Les chargés de mission territoire (soutenus par les facilitateurs, le prestataire et l'équipe projet) assureront une campagne de communication afin de recruter les participants aux cycles de conversations carbone déployés sur le territoire.

Enfin, nous amènerons le sujet de la sobriété énergétique de manière ludique par le biais des défis citoyens! Les défis citoyens, c'est un outil de sensibilisation du grand public à la réduction de la consommation d'énergie au sein du logement. Il repose sur la mobilisation des participants via la notion de challenge, de compétition entre plusieurs équipes.

L'évaluation du projet :

La dernière action de ce premier axe concerne l'évaluation du projet. Le projet sera évalué au fur et à mesure afin de l'améliorer et l'adapter aux différents territoires mais aussi lors d'une évaluation globale pour améliorer sa réplicabilité.

Il est prévu deux types d'évaluation :

- Une évaluation au fil de l'eau, pour améliorer le projet au fur et à mesure de sa mise en œuvre. Elle est réalisée par l'équipe projet.
- Une évaluation globale des résultats et impacts du projet, basée sur les retours de l'ensemble des parties prenantes du projet. Elle sera réalisée avec l'appui d'un prestataire et consolidée à la fin de la démarche.

Les chargés de missions et élus seront sollicités dans le cadre de ce travail d'évaluation pour partager leur regard sur le projet.

AXES 2, 3 et 4 – Actions menées à l'échelle régionale et/ou actions de pilotage du projet

Les axes 2, 3, 4 ne seront pas développés ici, ils concernent les aspects de communication, de réplication et de pilotage, et sont suivis par l'équipe projet du LIFE_LETsGO4Climate. Ils seront développés ultérieurement auprès des lauréats, ils concernent très peu l'implication des territoires.

AXE 2: Conduire un cadre régional propice au développement des projets d'énergie renouvelable (EnR) locaux et citoyens :

- Créer les outils du centre de ressources et l'offre d'ingénierie,
- Créer un centre de ressources régional,
- Sensibilisation des décideurs publics pour le déploiement des communautés énergétiques.

AXE 3 : Donner à voir, dupliquer, répliquer :

- Action de communication : web, réseaux sociaux, rapport de vulgarisation, conférences, communication médiatique,
- Stratégie de réplicabilité et transférabilité.

AXE 4 : Coordonner le projet :

- Gestion du projet : suivi des impacts économiques, coordination et partenariat, gestion administrative et financière.

Annexe 1: Calendrier du lot n°3

3. Objet de l'AMI

Cet AMI a pour objectif le recrutement de six territoires d'expérimentation pour participer au projet LIFE LETsGO4Climate sur les années 2024-2025.

Les territoires sélectionnés formeront un « lot » (composé de 6 territoires). Les deux premiers lots ont déjà commencé l'expérimentation. Cet AMI concerne la constitution du troisième « lot ».

4. Cibles

Les collectivités de la Région Centre-Val de Loire ayant suffisamment de compétences et de motivation pour participer au projet LIFE_LETsGO4Climate. Les communes sont exclues, mais diverses formes de regroupements intercommunaux sont ciblées (EPCI, PETR, PNR, ...).

5. Implication des territoires sélectionnés

Un engagement politique fort

Les territoires sélectionnés s'engageront à porter politiquement le projet LIFE_LETsGO4Climate. Un élu référent sera mobilisé sur les différents temps du projet et participera à la communauté des territoires LIFE_LETsGO4Climate².

 $^{^{\}rm 2}$ Communauté LIFE_LETsGO4Climate : ensemble des territoires participant au projet LIFE_LETsGO4Climate.

La constitution d'une équipe projet et la mobilisation en transversal des services

La réussite du projet repose sur la mobilisation, par la collectivité, des moyens humains nécessaires au pilotage et à la mise en œuvre du projet. La collectivité devra pour cela désigner en son sein un chef de projet/chargé de mission qui sera chargé des actions LIFE LETsGO4Climate au sein du territoire.

En parallèle du chef de projet/chargé de mission, la mobilisation transversale des services est indispensable pour la mise en œuvre des actions sur le territoire afin de mobiliser toutes les compétences nécessaires.

L'animation des actions sur le territoire impliquant la mobilisation des acteurs locaux

Les chargés de mission territoire auront un rôle de facilitateurs sur le territoire et seront relais lors des différents événements/actions (nourrir les diagnostics territoriaux, mobiliser des participants pour les formations, réserver les salles pour l'avant-première ...).

Récapitulatif estimatif des actions et de la mobilisation demandée :

ACTIONS	MOBILISATION	OBJECTIF	TEMPS COMPTE ESTIMATIF	CIBLES
Réaliser les diagnostics territoriaux	Fournir les documents à l'équipe projet pour la construction de la « fiche d'identité ». Aider à la construction de la cartographie des acteurs. Valider la « fiche d'identité » finale.	Réaliser un diagnostic non exhaustif sur chacun des territoires	CM*: 1-4 jrs	
Former les territoires à la gouvernance partagée de la transition énergétique	Recruter des participants. Réserver une salle. Eventuellement pour les élus : assister à la formation.	Acculturer à la transition énergétique	CM = 3-18 jours Élus = 3 jrs	Chargés de mission Elus Citoyens Agents collectivité Acteurs associatifs
Mener la démarche d'appropriation citoyenne de la transition énergétique	Relayer la campagne de communication. Sélectionner le panel. Organiser la logistique pour les ateliers (réservation salles). Appuyer à l'animation des ateliers.	Amener le changement et la prise de conscience	CM = 2-5 jrs	Citoyens
Développer une culture de la sobriété	Organiser « l'avant-première » sur le territoire : relayer la communication, réserver la salle	Amener la sobriété par la culture	CM = 1-2 jrs	Chargés de mission Elus Citoyens
	Participer à la journée d'immersion aux conversations carbone. « Recruter » des facilitateurs. Apporter un soutien logistique lors des formations.	Changer ses habitudes	CM = 3-6 jrs Élus = 3 jrs	Chargés de mission Elus Citoyens
	Participer à l'organisation des défis citoyens : relayer la communication, appuyer à l'animation.	Changer ses habitudes	CM = 3-6 jrs	Citoyens
Evaluer le projet	Participer à un entretien évaluatif. Valider les livrables de l'évaluation globale du projet.	Evaluer le projet	CM =1 à 5 jrs Elus = 0,5 jr	

Faire vivre les suites du projet LIFE_LETsGO4Climate : un incubateur pour une dynamique territoriale.

En complément, les territoires auront un rôle de soutien aux communautés d'énergie issues des ateliers d'appropriation citoyenne. Les modalités de ce soutien aux communautés énergétiques seront propres à chaque collectivité (politique, financier, logistique). Ce soutien pourra être un accompagnement dans la recherche de financement, un soutien logistique via la mise à disposition de salles ou de matériel par exemple, mais aussi un soutien politique dans le développement de leurs projets. Dans ces actions de soutien, les collectivités seront accompagnées par les outils du centre régional de ressources et de conseils qui sera mis en place début 2023. Une veille devra être assurée par les chargés de mission sur les territoires, en partenariat avec Énergie Partagée et le Conseil régional, et les porteurs de projet citoyens seront formés et mis en réseaux pour qu'ils conservent une dynamique de projet. Il dépend donc des territoires de garder mobilisés ces porteurs de projet sur le long terme.

Enfin, les territoires sont encouragés à s'approprier le projet et à ancrer ses actions dans leur propre dynamique territoriale de transition énergétique. Il est prévu d'adapter les formations et ateliers citoyens à chaque territoire, en partenariat avec vous, mais le récit que vous écrirez autour du projet participera aussi à sa réussite sur votre territoire.

6. Modalités d'accompagnement des lauréats

L'accompagnement technique par l'équipe du projet LIFE_LETsGO4Climate :

Tout au long de ce projet, vous serez accompagnés par l'équipe du projet. Cette équipe est constituée par des chargés de mission Région, ADEME, Énergie Partagée, mais aussi par des acteurs clés comme GRDF et ENEDIS et REScoop.eu.

Pour les territoires non distribués par GRDF et ENEDIS, ces deux entités les accompagnerons sur la partie formation, mais ne pourront participer au montage concret de projets sur ces territoires, car cela leur sera juridiquement et techniquement impossible.

Chaque mois, des réunions seront organisées par l'équipe projet pour mieux appréhender les actions à venir, les questionnements et avancer ensemble dans le projet avec pour objectif de créer une dynamique de groupe. D'autres réunions seront organisées afin d'accompagner les chargés de mission territoires dans la réussite du projet.

La communauté des territoires LIFE LETsGO4Climate :

Le projet LIFE_LETsGO4Climate participe à renforcer une dynamique de transition régionale. La communauté des territoires du projet permettra de bénéficier de conseils et de retours d'expériences de pairs et d'un soutien tout au long du projet. Aussi, cette dynamique a pour ambition de s'inscrire dans le temps après le projet.

L'accompagnement financier :

Pour chaque territoire, une proposition d'attribution de subvention forfaitaire de 8 333 € sera soumise au vote de l'exécutif régional dans le cadre de sa commission permanente régionale (CPR). Cette subvention servira à soutenir les actions de communication.

Le versement de cette subvention sera réalisé en deux fois :

- Un premier acompte de 50% versé à compter du vote favorable de la CPR.
- Le solde de 50%, versé à l'issue de la campagne réussie de recrutement des habitants participants à la démarche d'appropriation citoyenne et sur déclaration sur l'honneur du bénéficiaire qu'il aura mis en œuvre à minima les actions de communication.

Accompagnement des communautés énergétiques naissantes :

Chaque communautés énergétique (collectifs citoyens, collectivités, entreprises et coopératives) disposera d'un accompagnement réalisé par Énergie Partagée. Pendant 12 mois, deux ateliers mensuels seront menés pour permettre à cette communauté énergétique naissante de se construire sur des bases solides, de travailler sur une vision partagée, de s'appuyer sur des outils et des techniques efficaces afin d'atteindre les objectifs fixés (production d'énergie renouvelable citoyenne, projets de sobriété, projets de sensibilisation).

Ces ateliers réguliers permettront d'assurer la structuration du collectif : élaboration de charte de valeurs, création d'une association, de supports de communication, d'un site internet, animation de réunions publiques, recherche de projets, création d'une coopérative et tout ce qui est nécessaire à la création d'une communauté énergétique.

En parallèle de ces ateliers, les membres de la communauté pourront monter en compétence de manière individuelle, par la lecture de guides, de tutoriels, la visualisation de ressources vidéos et participation à des webinaires (témoignages, interviews, retour d'expériences d'autres communautés énergétiques).

Au bout d'un an, la communauté énergétique devrait disposer de toutes les compétences et outils lui permettant de poursuivre en autonomie, et l'accès à un réseau de communautés énergétiques permettant l'entraide.

7. Modalités de candidature et de sélection :

A. Contenu du dossier de candidature

Le candidat remettra, selon les modalités décrites ci-dessous, un dossier de candidature complet comprenant :

- a. Un courrier de candidature signé du représentant légal
- b. Le formulaire RGPD daté et signé (Annexe 1)
- c. La fiche administrative complétée (Annexe 2)
- d. Éléments techniques : une note ou fiche technique type, dans laquelle le candidat précisera obligatoirement les points suivants :

Territoire:

Présenter le territoire (géographie, population, activités économiques, activités associatives...).

Présenter le contexte et enjeux du territoire sur les sujets de transition écologique : connaissance existante sur ces sujets à l'échelle du territoire (études, diagnostics déjà réalisés...), expériences menées, partenariats, enjeux déjà identifiés dans le cadre du plan climat, les démarches en cours sur le territoire...

Expliquer en quoi le périmètre du territoire est pertinent pour la conduite de ce projet de mobilisation citoyenne.

Gouvernance:

Identifier le portage politique :

Expliciter ses intentions et ses positions sur la transition écologique, sur l'énergie, sur la sobriété, ainsi qu'en matière de participation citoyenne. Présenter le degré de maturité de la dynamique de transition écologique du territoire.

Présenter le degré de maturité et la dynamique des acteurs du territoire.

Identifier le chargé de mission et l'élu qui seront référents sur le projet : nom, fonction, périmètre de compétences et ensemble des missions.

Présenter toute l'équipe projet constituée à minima d'un chargé de mission et d'un élu en détaillant leurs niveaux de mise à disposition sur la durée du projet.

Détailler la façon dont l'ensemble des services contribueront au projet, ainsi que les modalités de gouvernance interne prévues.

Indiquer le calendrier de validation par les instances délibératives de la collectivité de son engagement dans le projet (en vue du conventionnement avec la Région Centre-Val de Loire).

Démontrer sa motivation à participer au projet :

Pourquoi s'engager dans le projet ?

Quelles perspectives/ambitions en s'inscrivant dans cette dynamique?

Quelles articulations identifiées/prévues entre LIFE LETsGO4Climate et les actions déjà

menées ou planifiées par la collectivité ? Quelle appropriation du projet LIFE_LETsGO4Climate sur le territoire ?

B. Modalités et calendrier de dépôt du dossier

Le dossier se présentera sous la forme d'un document rédigé (format Word ou PDF) de 3 à 10 pages maximum et sera envoyé à l'adresse suivante :

life_letsgo4climate@centrevaldeloire.fr

CALENDRIER

L'AMI est ouvert jusqu'au 14 avril 2023

Les auditions auront lieu les 16 et 19 juin.

L'avis du jury sera transmis le 30 juin 2022

C. Conditions d'éligibilité des dossiers

- Candidature portée par une collectivité de la Région Centre-Val de Loire, a minima à l'échelle EPCI.
- Candidature attestant de la capacité à mobiliser les moyens humains nécessaires et s'engageant à mener les actions dans le respect du calendrier global du projet LIFE_LETsGO4Climate.

Ne seront ni recevables, ni éligibles :

- Les dossiers soumis hors délai.
- Les dossiers ne respectant pas les formats de dépôt.
- Les dossiers incomplets en regard des éléments demandés.
- Les dossiers n'entrant pas dans le champ de l'AMI.

Pour les dossiers non-recevables/non éligibles, un courriel d'information sera adressé au candidat.

D. Critères de sélection

- Motivation et ambition de la collectivité
- Pertinence du périmètre du territoire
- Contribution de l'engagement dans le projet LIFE_LETsGO4Climate au regard des autres démarches engagées localement en matière de transition écologique
- Portage politique
- Qualité de l'organisation technique (équipe projet : élu + chargé de mission)
- Adéquation des moyens humains au regard de l'animation à fournir
- Clarté, précision et qualité du dossier de candidature

Au-delà de ces critères de sélection, le projet LIFE_LETsGO4Climate recherche une hétérogénéité du panel des 18 territoires d'expérimentation. L'objectif est de rendre probante la démarche d'appropriation collective et locale de la transition énergétique et de favoriser sa réplicabilité.

Cette hétérogénéité du panel sera évaluée au regard notamment de :

- La répartition géographique équilibrée entre les 6 départements
- Le contexte urbain, périurbain ou rural du territoire,
- Le poids démographique du territoire,
- Le profil administratif et les compétences du territoire,
- Le degré de maturité de la dynamique de transition écologique du territoire.

A qualité de candidature équivalente, les critères d'hétérogénéité seront pris en compte pour départager les candidats.

E. Processus de sélection

Les candidatures éligibles seront soumises à l'examen d'un jury ad hoc.

Le jury sera composé du Vice-Président délégué au Climat, aux transformations écologiques et sociales des politiques publiques, à la transition énergétique, à l'économie sociale et solidaire et à la vie associative, d'un ou plusieurs représentants suivants : Région Centre-Val de Loire, ADEME, Énergie partagé association, ENEDIS, et GRDF.

Le jury se réunira pour une première session d'analyse des candidatures. Chaque candidature fera l'objet d'une évaluation collective par l'ensemble des membres du jury : cette évaluation déterminera le classement des différentes candidatures reçues dans le cadre de l'AMI.

Le jury se réunira pour une seconde session d'analyse des candidatures au cours de laquelle il auditionnera les 8 candidats les mieux classées lors de la première session d'analyse. Lors de l'audition, les candidats seront invités à démontrer leur motivation et leur capacité à s'engager dans la démarche d'expérimentation et à répondre aux demandes de précisions du jury.

À l'issue de l'audition, l'évaluation collective des candidatures sera validée et/ou amendée. Cette évaluation collective déterminera le classement définitif des candidatures. Les 6 candidats les mieux classés seront désignés lauréats de l'AMI.

F. La contractualisation avec les territoires

La contractualisation prendra la forme d'une convention de partenariat entre la Région et le territoire : le territoire devra soumettre cette convention à l'approbation de son instance délibérative habilitée. Cette convention précisera d'une part les engagements du territoire (actions à mener, moyens humains mobilisés par la collectivité et calendrier de travail) et d'autre part, les engagements et ressources mis à disposition du territoire par les membres du projet : Région, ADEME, Énergie Partagé, GRDF et ENEDIS.

La contractualisation sera formalisée en automne 2023. Les actions commenceront en décembre- janvier 2023.

G. Contacts pour questions

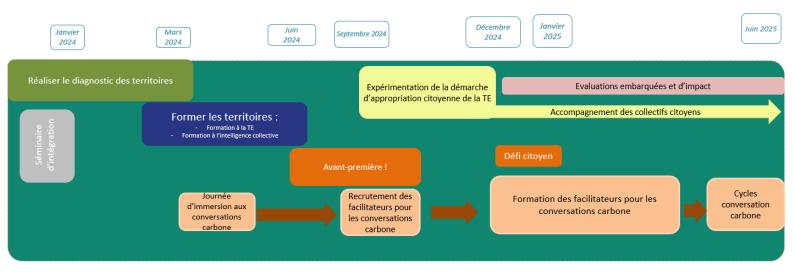
ADEME, Direction Régionale Centre-Val de Loire : Assia BOULKROUNE - 02 38 24 09 19 assia.boulkroune@ademe.fr

> Région Centre-Val de Loire : Lucie HERVE – 02 38 70 33 15 lucie.herve@centrevaldeloire.fr

ANNEXES

Annexe 1: Calendrier pour le lot n°3

Ces dates sont potentiellement amenées à évoluer, en fonction des évolutions de calendriers inhérentes à l'ampleur du projet LIFE_LETsGO4Climate, et d'une éventuelle extention de quelqlues mois du projet.



Annexe 2: Formulaire RGPD

Formulaire RGPD Protection des données à caractère personnel

Les informations recueillies, à savoir le nom, prénom, téléphone et e-mail du porteur de projet et de ses partenaires feront l'objet de traitements par la Région Centre-Val de Loire, responsable de traitement. Les finalités de ce traitement sont de répondre aux besoins d'organisation de l'appel à manifestation d'intérêt du projet LIFE_LETsGO4Climate (examen des candidatures et traitement administratif si la candidature est retenue).

Ces traitements ont pour base juridique l'exercice d'une mission d'intérêt public, la Région ayant la qualité de chef de file en matière de climat, qualité de l'air, énergie et biodiversité selon l'article L1111-9 du CGCT.

Seront destinataires des données :

L'équipe projet LIFE_LETsGO4Climate : Région Centre-Val de Loire, ADEME, Energie partagé, ENEDIS, GRDF, les agences de la commission CINEA et NEEMO qui suivent le projet pour le compte de la commission et le cabinet de contrôle des dépenses Enviropéa.

Les informations recueillies seront conservées par la Région durant le temps de la publication de l'AMI puis de la réalisation des projets, puis seront susceptibles d'être archivées.

En cas de refus de communication des données obligatoires, les prestations prévues au titre de l'appel à manifestation d'intérêt ne pourront pas être mises en œuvre (accompagnement en ingénierie par un prestataire externe et/ou subventions versées dans le cadre du projet LIFE_LETsGO4Climate).

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée ainsi qu'au Règlement Général sur la Protection des Données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition pour motifs légitimes, d'effacement, de portabilité, de limitation des traitements vous concernant que vous pouvez exercer par courrier en vous adressant au délégué à la protection des données de la Région Centre Val de Loire, contact.rgpd@centrevaldeloire.fr ou 9 rue Saint-Pierre Lentin CS 94117, 45041 Orléans Cedex 1.

Vous êtes informés de votre droit d'introduire toute réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS Cedex 07) ».

Dans le cadre de cet Appel à Manifestation d'Intérêt, le chef de file du projet faisant l'objet de la candidature s'engage à informer les partenaires de la mention d'information précitée relative au traitement de données à caractère personnel.

	nulaire, j'accepte que mes infor Climate tel que mentionné ci-de	mations soient collectées et exploitées dans
—	ordonnées soient utilisées dans	le cadre de communications, d'actualités et
Responsable légal (nom e	t prénom) :	
Fait à :	le :	Cachet et signature

Annexe 3: Fiche administrative

Collectivité				
Dénomination officielle de la collectivité				
Forme juridique				
Adresse du siège social				
SIRET				
Code acteur SINOE				
Population et superficie du				
territoire				
Représentant légal				
Nom, prénom				
Fonction				
Adresse si différente				
Téléphone				
Elu référent en charge de l'accompagnement si diffère du représentant légal				
Nom, prénom				
Téléphone				
Adresse email				
Personne technique en charge du dossier				
Nom, prénom				
Téléphone				
Adresse email				